



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Gestion Comptable Niveau débutants

CDOS Gironde

Samedi 10 octobre 2020

Cadre légal

Selon le site du gouvernement, « les associations doivent impérativement tenir une comptabilité, dont le degré et la nature seront fonction de leur taille, de la source de leurs financements, de leur activité et enfin de l'exercice ou non d'une activité lucrative »

A quoi sert la comptabilité ?

- La comptabilité est un outil pour constater et enregistrer des faits et des données.
- C'est un moyen de preuve. En effet elle conserve la trace des événements
- Mais aussi après retraitement elle fournit un ensemble d'informations conformes aux besoins des utilisateurs (internes ou externes).
- C'est donc un outil d'**archivage**, de **preuve**, d'**information**, de **gestion** et de **prévision**

A quoi sert la comptabilité ? Les outils

Déterminer la « performance » de l'activité de l'association

Compte de résultat

Raconter l'histoire de l'association, de son patrimoine

Bilan

Une comptabilité pour qui ?

L'administration (Outil de contrôle)

Les financeurs (Outil de contrôle)

L'association (Outil de contrôle et de gestion)

Quel type de comptabilité choisir?

Il existe deux types de comptabilité :

- la comptabilité recettes/dépenses, également appelée « **comptabilité de trésorerie** »
- la comptabilité créances/ dettes, également appelée « **comptabilité d'engagement** ».

Quelles différences?

1. En comptabilité de trésorerie:

Seuls les **flux financiers** sont enregistrés en comptabilité au moment de leur réalisation

(émission d'un chèque ou virement, remise de chèques en banque, dépôt d'espèces...)

2. En comptabilité d'engagement:

Les flux réels (mouvement de biens ou services) et les flux financiers sont enregistrés distinctement en comptabilité.

(Réception ou émission de factures et puis émission ou réception de leurs règlements)

Quelles différences?

Exemple comptabilisation d'une facture de vente

Comptabilité de trésorerie

Flux financier

Compte 707 - vente	
Débit	Crédit
	500,00

Compte 512 – banque	
Débit	Crédit
500,00	

Enregistrement de la **vente** et de la **créance client**

Flux réel

Compte 707 - vente	
Débit	Crédit
	500,00

Compte 411 – client	
Débit	Crédit
500,00	

Comptabilité d'engagement

Flux financier

Enregistrement du **paiement** et de l'**annulation de la créance**

Compte 411 – client	
Débit	Crédit
500,00	500,00

Compte 512 - banque	
Débit	Crédit
500,00	

Avantages / Inconvénients

Comptabilité de trésorerie

-  – Simple et rapide
-  – Peu être tenue manuellement
-  – Reflète parfaitement la réalité de la trésorerie
-  – Ne reflète pas l'état des dettes et créances
-  – Ne mentionne pas l'état du patrimoine de l'association (Sauf l'année de leur acquisition)

Comptabilité d'engagement

-  – Plus complexe
-  – Logiciel comptable nécessaire
-  – Reflète parfaitement la réalité de la trésorerie
-  – Indique l'état des dettes et créances
-  – Mentionne l'état du patrimoine de l'association

Quelques notions comptables ^{1/2}

- **Charges et Produits**

Les charges sont des opérations qui conduisent à « l'appauvrissement » de l'association.

Au contraire les produits conduisent à « un enrichissement » de celle-ci.

- **Résultat**

Somme des produits – Somme des charges = Résultat

Pour une association on parle d'**excédent** (si positif) de **déficit** s'il est négatif

- **Exercice comptable**

La vie associative est découpée en périodes **indépendantes** d'une durée de 1 an (en général).

L'exercice commence par la saisie des **A nouveaux** et se termine par la **clôture comptable**.

Les exercices sont indépendants

Quelques notions comptables 2/2

- **Clôture**

C'est la dernière étape de l'année comptable (exercice).

Elle consiste globalement à **déterminer le résultat** et à **figer le bilan**.

- **Report à nouveau**

Après que les comptes soient arrêtés par le Comité Directeur et validés par l'Assemblée Générale, le résultat est reporté dans le bilan de l'association.

- **Immobilisations**

il s'agit de biens destinés à être utilisés dans la **durée** (exemple un véhicule, un ordinateur, du mobilier...).

Ces biens figureront au bilan et pas dans le compte de résultat puisqu'ils ne sont pas considérés comme une charge de l'exercice.

Seul le constat de la diminution de leur valeur sera constaté chaque année à la fois au niveau du bilan et du compte de résultat comme charges. On parle d'amortissements.

La comptabilité de trésorerie

La construction d'un tableau de ce type suffit

N° Pièce	Date	Nature	Libellé	Dépenses	Recettes
01	05/01/2020	Remise chèque	Adhésion Dupont		100,00
02	10/01/2020	Carte bancaire	Achat Papeterie	20,00	
03	15/01/2020	Prélèvement	Facture Téléphone	35,00	
.....					
Totaux				55,00	100,00

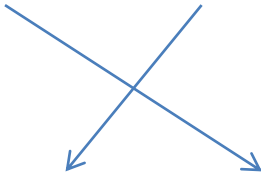
Résultat = Recettes – Dépenses.



La comptabilité de trésorerie

Un tableau de ce type permettra une analyse plus fine des charges et produits

N°Pièce	Date	Nature	Libellé	Dépenses	Recettes	Fournitures	Téléphone	Etc...	Cotisations	Etc...
01	05/01	Remise	Cotisation Dupont		100,00				100,00	
02	10/01	C B	Achat Papeterie	20,00		20,00				
03	15/01	Prélt.	Facture Téléphone	35,00			35,00			
Totaux				55,00	100,00	20,00	35,00		100,00	



Résultat = Recettes – Dépenses.

Plan comptable

- Il est découpé en 8 grandes catégories appelées Classes de Compte

Classe	Nature	Affectation
1	Comptes de Capitaux Fonds associatif Report à nouveau Emprunts LT Subvention d'investissement ...	Bilan
2	Immobilisations Véhicule, Matériel de bureau et informatique...	Bilan
3	Stocks	Bilan
4	Tiers Clients Fournisseurs Adhérents Etat	Bilan
5	Comptes Financiers Banques Caisse chèques à encaisser...	Bilan
6	Charges	Compte de Résultat
7	Produits	Compte de Résultat
8	Contributions Volontaires. Mise à disposition locaux personnel valorisation bénévolat...	Compte de Résultat

Exercices pratiques

[Copie de comptabilité simple.xlsx](#)

Compte de résultat du xx/xx/xx au xx/xx/xx

Charges / Dépenses Classe 6

- Charges d'exploitation
 - Charges décaissables (Cpte 60 à 65)
 - Charges calculées (Cpte 681)
- Charges financières
 - Charges décaissables (Cpte 66)
 - Charges calculées (Cpte 686)
- Charges exceptionnelles
 - Charges décaissables (Cpte 67)
 - Charges calculées (Cpte 687)
- **Résultat = *bénéfice* / excédent**

Produits / Recettes Classe 7

- Produits d'exploitation
 - Produits encaissables (Cpte 70 à 75)
 - Produits calculés (Cpte 781)
- Produits financiers
 - Produits encaissables (Cpte 76)
 - Produits calculés (Cpte 786)
- Produits exceptionnels
 - Produits encaissables (Cpte) 77
 - Produits calculés (Cpte 787)
- **Résultat = *Perte* / Déficit**

Exemple de Compte de Résultat

Dossier :

Compte de résultat synthétique

Le 09/10/2020

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

Edition du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Avec brouillard

Hors simulation

Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 715	1 594	Ventes de marchandises	3 583	1 392
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	19 484	20 716
Achats d'approvisionnement	1 158	1 411	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	21 495	18 432	Subventions d'exploitation	10 458	6 512
Impôts, taxes et versements assimilés	478	370	Autres produits	32 993	33 550
Rémunération du personnel	24 222	22 550	Produits financiers	144	190
Charges sociales	7 081	7 600			
Dotations aux amortissements	6 128	6 892			
Dotations aux provisions					
Autres charges	551	513			
Charges financières					
TOTAL (I)	64 828	59 363	TOTAL (I)	66 661	62 360
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	29		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	64 857	59 363	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	66 661	62 360
BENEFICE OU PERTE	1 805	2 997			
TOTAL GENERAL	66 661	62 360	TOTAL GENERAL	66 661	62 360

Bilan au xx/xx/xx

Actif / Emplois

- **Actif immobilisé** (Classe 2)
 - Immobilisation corporelles
 - Immobilisations financières
- **Actif circulant** (Classe « 3 et 4 »)
 - Stock
 - Clients
 - Adhérents
 - Produits à recevoir
- **Disponibilités** (Classe 5)
 - Livret
 - Compte courant
 - Caisse

Classement par ordre de liquidité croissante

Passif / Ressources

- **Fonds propres** (Classe 1)
 - Fonds associatifs et réserves
 - Report à nouveau
 - **Résultat de l'exercice (= ou -)**
 - Fonds dédiés
- **Dettes fournisseurs et autres** (Classe 4)
 - Emprunts
 - Compte bancaire débiteur
 - Fournisseurs
 - Personnel
 - Organismes sociaux
 - Etat
 - Charges à payer

Classement par ordre d'exigibilité croissante

Exemple de Bilan

Dossier :

Bilan synthétique

Le 09/10/2020

BILAN SYNTHETIQUE

Edition du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Avec brouillard

Hors simulation

Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	35 367	35 367
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	54 445	48 558	5 887	9 455	- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	54 445	48 558	5 887	9 455	- Autres		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Report à nouveau	594	(2 403)
Marchandises					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 805	2 997
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions réglementées		
					TOTAL I	37 766	35 962
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	340	340
Clients et comptes rattachés	480		480	443	Dettes		
Autres	336		336	894	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	40 159		40 159	32 862	Fournisseurs et comptes rattachés	1 670	1 415
Caisse	2		2	38	Autres	8 019	7 413
TOTAL II	40 977		40 977	34 237	TOTAL III	9 689	8 828
Charges constatées d'avance (III)	931		931	1 438	Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	96 354	48 558	47 795	45 130	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	47 795	45 130

Le Budget prévisionnel

« Gouverner c'est prévoir »

(La comptabilité constate le budget prévoit)

- Définition :

C'est un état prévisionnel annuel des dépenses et recettes évaluées selon les objectifs à réaliser, dans la limite des possibilités et compte tenu des besoins.

Il est complet si les prévisions financières affichées sont conformes aux prévisions d'activités, aucune dépense n'ayant **oubliée**, aucun revenu n'ayant été **surestimé**

Il existe 2 grandes sortes de budget s:

Le **budget global** et le **budget par action**.

- Fonction :

- Prévoir
- Piloter
- Partager
- Rechercher des fonds

Le Budget prévisionnel

Pourquoi ? :

- Sélectionner les projets à mettre en œuvre sur l'année qui suit.
- Chiffrer les besoins de ressources pour faire face à l'activité de l'association.
- Etablir les demandes de subventions.
- Prévoir les charges nécessaires à l'activité prévisionnelle.
- Mettre en place des actions d'ajustement au niveau recettes ou dépenses.
- Prévoir les investissements à réaliser.

Comment? :

- Définir les grandes catégories de dépenses et recettes
- Donner la priorité aux « grandes masses de vos dépenses »
- Se baser sur l'historique fournit par la comptabilité
- Appliquer la règle des 80-20 : passez 80% de votre temps sur les 20% de postes les plus importants. Pour les autres vous pouvez y aller à la louche reconduite montant des exercices précédent avec application de coefficient de croissance ou d'évolution des prix par exemple.

Le Budget prévisionnel

Le chiffrage des prévisions ? :

- Réflexion sur l'activité de l'année à venir :
 - Evolution de l'activité prévue (stabilité - progression - diminution).
 - Mise en place de nouveaux projets.
 - Nouveaux investissements (matériel – personnel ...)
 - Besoin de constituer un fonds de roulement.
- Prévision des dépenses et recettes :
 - Se baser sur les exercices écoulés et plus particulièrement de l'exercice précédent.
 - Intégrer les éléments de variations connus (Augmentation du prix de la licence d'un loyer de la hausse des prix, nouvelles charges salariales, modification d'un contrat de travail, baisse annoncée d'une subvention....)
 - Intégrer le coût des nouvelles actions arrêtées.
- Equilibre du budget prévisionnel :

Les recettes doivent couvrir les dépenses.